

Education Nationale
LYCÉE LA HOTOIE
Rue du Bâtonnier Mahiu – CS 11606
80016 AMIENS Cedex 1
☎ : 03 22 22.47.47

DOSSIER D'INSCRIPTION

Certificat de spécialisation

Rentrée 2025

*L'inscription sera considérée comme définitive dès réception par le lycée du présent dossier **complet**.*

ÉTUDIANT :

NOM :

Prénoms :

INSCRIPTION AU LYCÉE LA HOTOIE pour l'année scolaire 2025/2026

Spécialité : Employé Barman

Doublement : ☐ Oui ☐ Non

LV1 Anglais

A Amiens, le :

Les listes des manuels scolaires et les informations relatives à l'organisation de la rentrée scolaire seront publiées sur le site.

Adresse du site Internet : lahotoie.lyc.ac-amiens.fr

DATE DES INSCRIPTIONS – RENTREE 2025

La remise du dossier s'effectue comme suit :

- pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 2 juin 2025 et le 9 juillet 2025 inclus, le dossier est à renvoyer par mail à l'adresse : secretariatbtslahotoie@ac-amiens.fr

au plus tard le Vendredi 11 juillet 2025 (la date de l'email faisant foi)

- pour les candidats ayant accepté définitivement ou non une proposition d'admission entre le 10 juillet 2025 et le 18 août 2025, le dossier est à renvoyer à l'adresse : secretariatbtslahotoie@ac-amiens.fr,

au plus tard le Vendredi 22 août 2025 (la date de l'email faisant foi)

- pour les candidats ayant accepté une proposition d'admission à partir du 19 août 2025, le dossier est à renvoyer dans les trois jours suivants l'admission à l'adresse : hotoiesecretariatscolarite@ac-amiens.fr

La rentrée se déroulera le Mardi 2 septembre 2025 à 8h sur l'annexe hôtelière située au 25, boulevard de Guyencourt à Amiens.

Le candidat qui ne respecte pas le délai d'inscription administrative ou ne se présente pas, sans justification valable, le jour de la rentrée fixé par l'établissement, est réputé avoir renoncé à la proposition d'admission (Article D.612-1-9 du Code de l'Education). Sa place redevient donc vacante, et sera proposée à un autre candidat.

Le dossier d'inscription doit IMPÉRATIVEMENT être accompagné des pièces listées ci-dessous :

- ☐ Relevé des notes obtenues au baccalauréat
- ☐ Exéat délivré par l'établissement d'origine (sauf pour les élèves déjà scolarisés au lycée La Hotoie)
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ☐ Diplôme du baccalauréat (étudiant en réorientation, reprise d'étude, ...uniquement)

Pour toutes informations complémentaires, joindre le secrétariat de scolarité des BTS exclusivement par mail à l'adresse suivante :

hotoiesecretariatscolarite@ac-amiens.fr

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.

Pour les élèves demi-pensionnaires : (*)

L'inscription en qualité de ½ pensionnaire **sera effective contre remise d'un versement de 50.00€**

(*) : **Le virement bancaire** (Réf.bancaires : IBAN : FR76 1007 1800 0000 0010 0317 057

BIC:TRPUFRP1) en indiquant le nom et le prénom de l'élève concerné ou le paiement en ligne via l'ENT (1) , **sont à privilégier**. Cependant, le paiement par chèque reste possible.

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Commune de naissance :

Dept :

Sexe : ☐ M ☐ F (1)

Nationalité :

Téléphone :

Mail :

Régime : ☐ demi-pensionnaire ☐ externe ☐ interne (1) *si accepté*

Scolarité année précédente 2024/2025

Nom et adresse de l'établissement précédent (2023/2024) :

Classe fréquentée :

Responsable 1 :	Responsable 2 :
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Lien de parenté :	Lien de parenté :
Adresse :	Adresse :
Code postal : Commune :	Code postal : Commune :
Pays :	Pays :
Tél domicile : Portable :	Tél domicile : Portable :
Tél travail :	Tél travail :
Acceptez-vous de recevoir des SMS ? ☐ Oui ☐ Non (1)	Acceptez-vous de recevoir des SMS ? ☐ Oui ☐ Non (1)
Profession :	Profession :
Courriel du responsable (obligatoire) :	Courriel du responsable (obligatoire) :
Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves : ☐ Oui ☐ Non (1)	Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves : ☐ Oui ☐ Non (1)

Adresse de l'élève si différente du responsable 1 :

Tél :

Nombre d'enfants à charge au collège ou lycée :

Nombre total d'enfants à charge :

Autres personnes à prévenir :

NOM :

Prénom :

Lien de parenté :

Tél :

(1) : cocher la case utile

FICHE INTENDANCE - 2025/2026 -

INSCRIPTION AU SERVICE D'HÉBERGEMENT

Veuillez cocher ci-dessous, la case correspondant au régime choisi.

EXTERNE ☐ DEMI-PENSIONNAIRE ☐

L'élève est-il (elle) boursier(ère) : Oui ☐ (fournir un RIB pour le versement)

Non ☐

Echelon de bourse à préciser :

COORDONNÉES DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LÉGAL

NOM – PRÉNOM :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone / Portable :

Adresse mail :

COORDONNÉES DU RESPONSABLE FINANCIER (= La personne qui paie les frais scolaires)

NOM – PRÉNOM :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone / Portable :

Adresse mail :

En cas de placement judiciaire ou de mesure de curatelle :

FOURNIR UNE ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE, POUR TOUS LES ÉLÈVES DONT LES FRAIS DE ½ PENSION OU D'INTERNAT SERONT PRIS EN CHARGE PAR UN ORGANISME D'AIDE SOCIALE. L'ATTESTATION PRÉCISERA LE SERVICE ET L'ADRESSE POSTALE, OÙ LES FACTURES DEVRONT ÊTRE ADRESSÉES PAR LE LYCÉE, AINSI QUE LES DATES DE DÉBUT ET DE FIN DE LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS SCOLAIRES.

Fait à

, le

IMPORTANT : Joindre **obligatoirement** un relevé d'identité bancaire.

Signatures des parents ou du responsable légal, attestant l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus :

Lycée La Hotoie

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir en début de chaque année scolaire : cette fiche a pour fonction de recueillir le consentement des représentants légaux afin de permettre de gérer au mieux une éventuelle urgence, d'administrer un médicament, et de servir à la collecte des données destinées à être enregistrées dans les applications numériques des professionnels de santé de l'Education nationale. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire à l'aide de la « Fiche d'informations de santé », à remettre en **maines propres** à l'infirmier ou sous **enveloppe fermée** à son intention.

Année scolaire :

Classe :

- ☐ Externe
☐ Demi-pensionnaire
☐ Interne

Identification de l'élève :

Nom :

Prénoms :

Sexe :

Date de naissance :

Téléphone de l'élève :

Identification des parents ou des responsables légaux :

☐ M. ☐ Mme : Nom Prénom

Adresse : Numéro et rue

Complément (appartement résidence, ...), Code postal et Ville

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers **l'hôpital ou le service de soins le mieux adapté déterminé par le SAMU-centre15**. Les parents ou les responsables légaux sont avertis dans les meilleurs délais par l'établissement. **Un élève mineur ne peut pas sortir de l'hôpital ou du service de soins sans être accompagné d'un de ses parents ou de son responsable légal**. En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Indiquer au moins deux numéros de téléphone portable.

Personne à joindre	N° de téléphone portable	N° de téléphone domicile	N° de téléphone professionnel
Civilité, nom, <u>lien de parenté</u>			
Civilité, nom, <u>lien de parenté</u>			
Civilité, nom, <u>lien de parenté</u>			
Personne susceptible de vous joindre facilement :			

Renseignements concernant l'élève :

Médecin habituel de l'enfant : Dr

Téléphone :

Adresse :

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

L'élève a : -un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation -situation de handicap-)

☐ Oui ☐ Non

-un PAI (Projet d'Accueil Individualisé -raison de santé-)

☐ Oui ☐ Non

PPS et/ou PAI seront joints à cette fiche en cas de sortie ou de voyage scolaire.

-un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé -troubles des apprentissages-)

☐ Oui ☐ Non

Observations particulières que vous jugez utile de porter à la connaissance de l'établissement :

Continuer au verso si besoin

Vu, et pris connaissance, le

Signature des responsables légaux :

LA MAISON DES LYCEENS AU LYCEE DE LA HOTOIE

La Maison des lycéens, constituée sous forme d'association dont le siège se situe dans l'établissement, la Maison des lycéens obéit au régime de droit commun des associations, défini par la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association.

La Maison des Lycéens a pour finalité

- De promouvoir l'apprentissage de la vie civique et démocratique.
- De promouvoir, coordonner, aider, et animer toutes les activités socio-éducatives de l'établissement (clubs, organisations de manifestations culturelles, ...)
- D'aider au développement de la vie culturelle au lycée et donner aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités importantes.
- De rassembler les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire.

La Maison des lycéens fonctionne en relation étroite avec le Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL).

Cette association fonctionne avec l'élection d'un conseil d'administration qui nomme un bureau de fonctionnement avec un président, vice-président, trésorier et secrétaire.

Concrètement, la Maison des Lycéens finance l'achat de BD et l'abonnement à certains journaux au CDI. **Elle est le cadre idéal pour élaborer des projets** en autonomie, comme la réalisation d'un **journal lycéen** (projet d'élèves ...), l'organisation d'une **manifestation particulière** (concert, fête d'internat ...), **Ciné-club**, club de jeux ...

Toutes les idées seront les bienvenues lors de la réunion de présentation en début d'année.

Pour tous ces projets, la Maison des Lycéens a besoin de votre contribution et de votre cotisation.

La cotisation pour 2025/2026 est de : 6 €

Les internes du lycée profitent des avantages de cette association (fête d'internat, activités diverses...).

Il est indispensable de cotiser pour assurer la continuité de cette association.



INSCRIPTION À LA MAISON DES LYCÉENS (En majuscules)

Nom :

Prénom :

Classe :

J'adhère à la Maison des lycéens pour la somme de 6 €.

☐☐

(Merci d'indiquer le nom et la classe de l'élève au dos du chèque)